

INVESTIR AU FÉMININ : LES ENJEUX ET DÉFIS DES FEMMES EN MATIÈRE DE PLACEMENT

| | |
|---|----------|
| ÉPARGNE ET PLACEMENTS : UNE RÉELLE CONVERGENCE DES COMPORTEMENTS..... | 2 |
| L'assurance vie, le placement préféré des hommes et des femmes | 2 |
| Le Plan d'Épargne Retraite (PER) : un produit attractif pour les femmes..... | 3 |
| Actions, les femmes de plus en plus intéressées..... | 5 |
| LES FREINS À L'ÉPARGNE CHEZ LES FEMMES | 6 |
| LES FRANÇAISES DIFFÉRENT-ELLES DE LEURS HOMOLOGUES EUROPÉENNES ? | 8 |

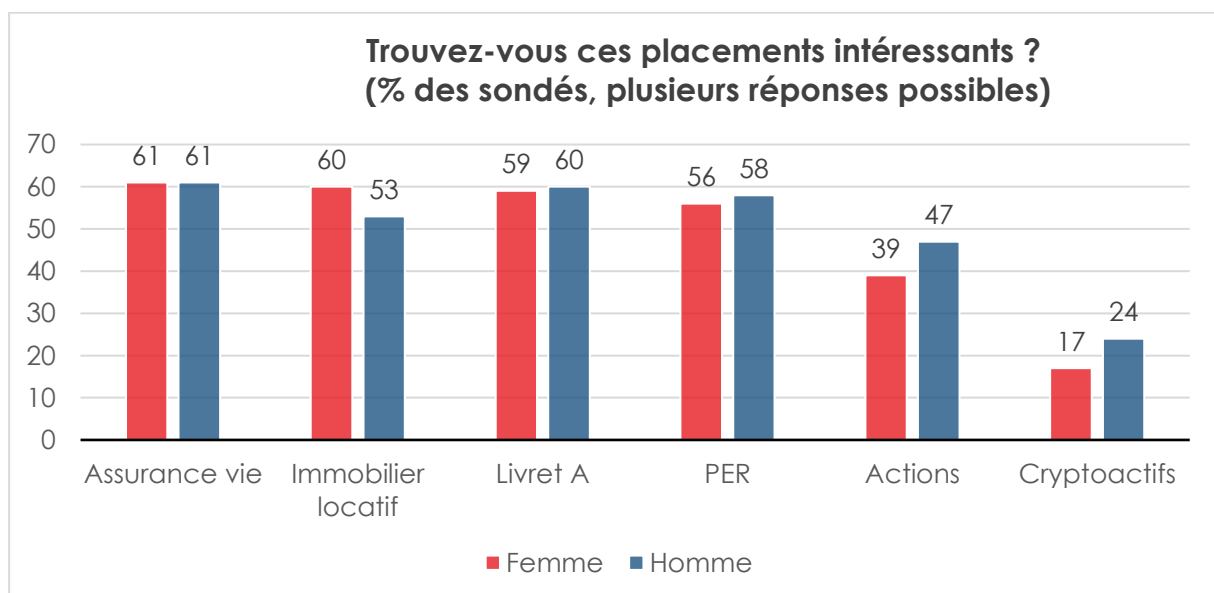
INVESTIR AU FÉMININ : LES ENJEUX ET DÉFIS DES FEMMES EN MATIÈRE DE PLACEMENT

Les Français, surtout ces dernières années, sont des fourmis. Les femmes ne se démarquent pas des hommes en la matière. Selon le baromètre 2022 de l'épargne et de l'investissement de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), près de 8 femmes sur 10 mettent de l'argent de côté, mais les sommes épargnées sont, en moyenne, plus faibles que celles des hommes (210 euros par mois pour les premières contre 280 euros pour les seconds). Elles sont, par ailleurs, moins nombreuses à investir en bourse. En 2022, les femmes ne représentaient que 30 % des personnes ayant fait au moins une opération d'achat ou de vente en bourse dans l'année.

ÉPARGNE ET PLACEMENTS : UNE RÉELLE CONVERGENCE DES COMPORTEMENTS

L'ASSURANCE VIE, LE PLACEMENT PRÉFÉRÉ DES HOMMES ET DES FEMMES

En 2024, dans le cadre de l'enquête AG2R LA MONIDALE- AMPHITÉA – LE CERCLE DE L'ÉPARGNE, l'assurance vie arrive en tête des placements jugés « intéressants » avec 61 % de citations, sans distinction de genre. L'assurance vie précède l'immobilier locatif (60 % de citations chez les femmes et 53 % pour les hommes) et le Livret A (59 % pour les femmes et 60 % pour les hommes).

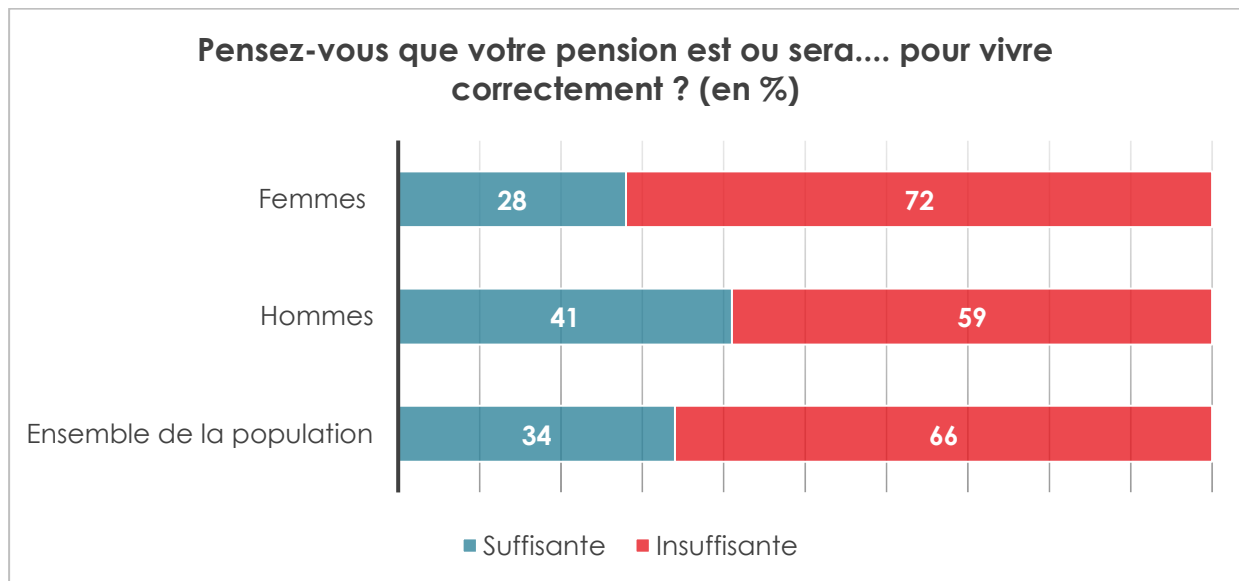


Enquête 2024 AG2R LA MONIDALE – AMPHITÉA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – CECOP – IFOP

LE PLAN D'ÉPARGNE RETRAITE (PER) : UN PRODUIT ATTRACTIF POUR LES FEMMES

56 % des femmes jugeaient qu'il était intéressant d'investir dans un PER (58 % des hommes). À peine 5 ans après le début de sa commercialisation, ce produit d'épargne, destiné à la constitution d'un complément de revenus à la retraite, s'est imposé dans le paysage de l'épargne. La question du pouvoir d'achat à la retraite constitue, en effet, depuis de nombreuses années, un sujet de préoccupation majeur au sein de la

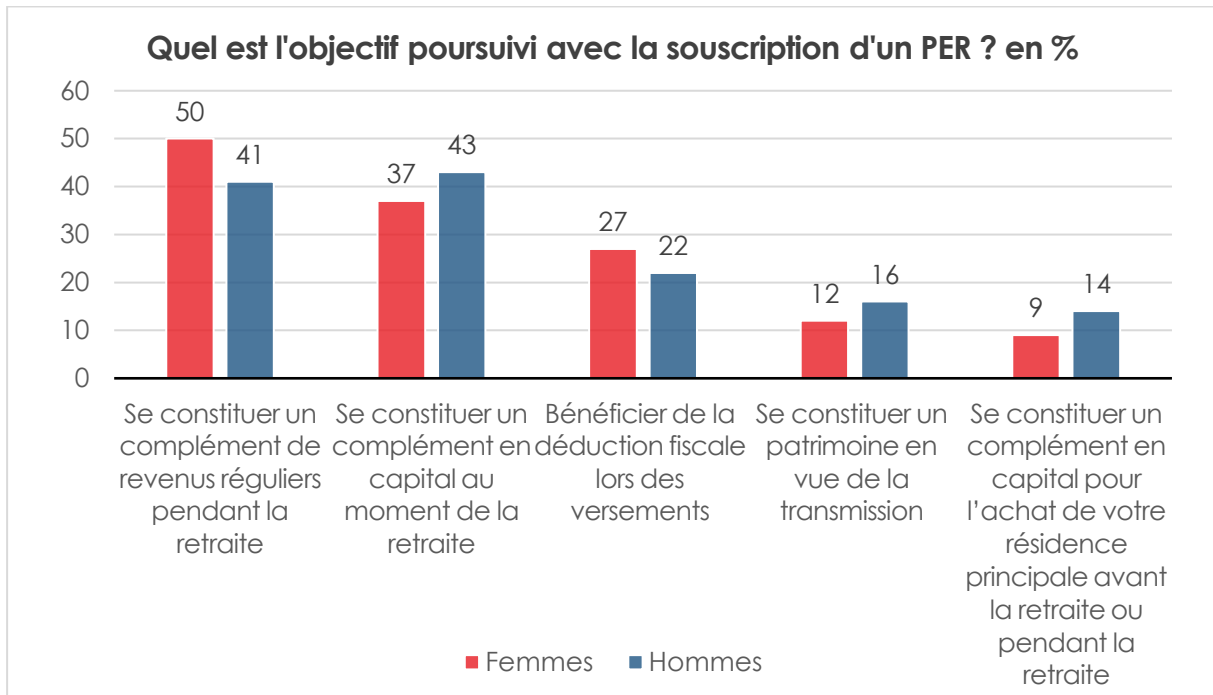
population. Cette crainte, exprimée par 66 % des sondés, est plus ressentie, avec plus d'acuité, par les femmes que par les hommes. Cette situation s'explique par un niveau de pension qui reste faible pour les femmes. L'écart de pension est, selon la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES), de 38 % en défaveur des femmes. En 2024, 72 % des sondées déclaraient que leurs pensions étaient ou seraient insuffisantes pour vivre correctement, soit 13 points de plus que les hommes.



Enquête 2024 AG2R LA MONDIALE – AMPHITÉA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – CECOP – IFOP

Pour une femme sur deux, la souscription d'un PER aurait pour objectif de se constituer un complément de revenu régulier à la retraite (contre 41 % des hommes). La constitution d'un capital disponible au moment de la retraite,

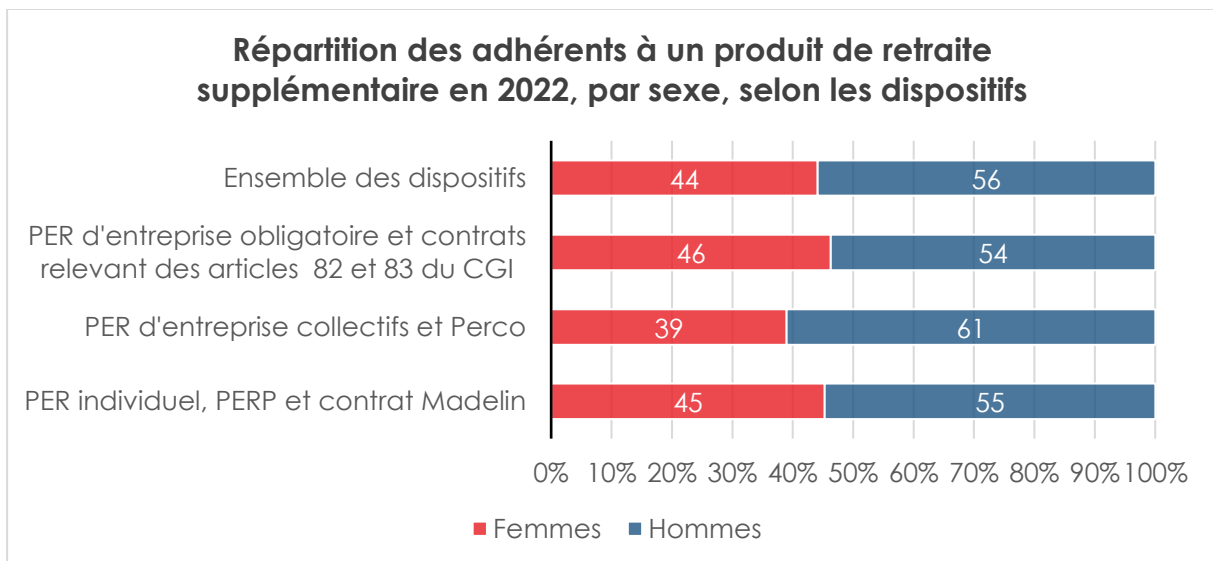
soulignée en priorité par les hommes (43 % de citations) n'est citée que par 37 % des femmes, devant la possibilité de bénéficier de la déduction fiscale lors des versements (citée par 27 % des femmes et 22 % des hommes).



Enquête 2024 AG2R LA MONDIALE – AMPHITÉA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – CECOP – IFOP

Si la part de femmes parmi les détenteurs de PER demeure inférieure à celle des hommes, elle tend à s'accroître. En 2022, selon la DREES, les femmes représentaient

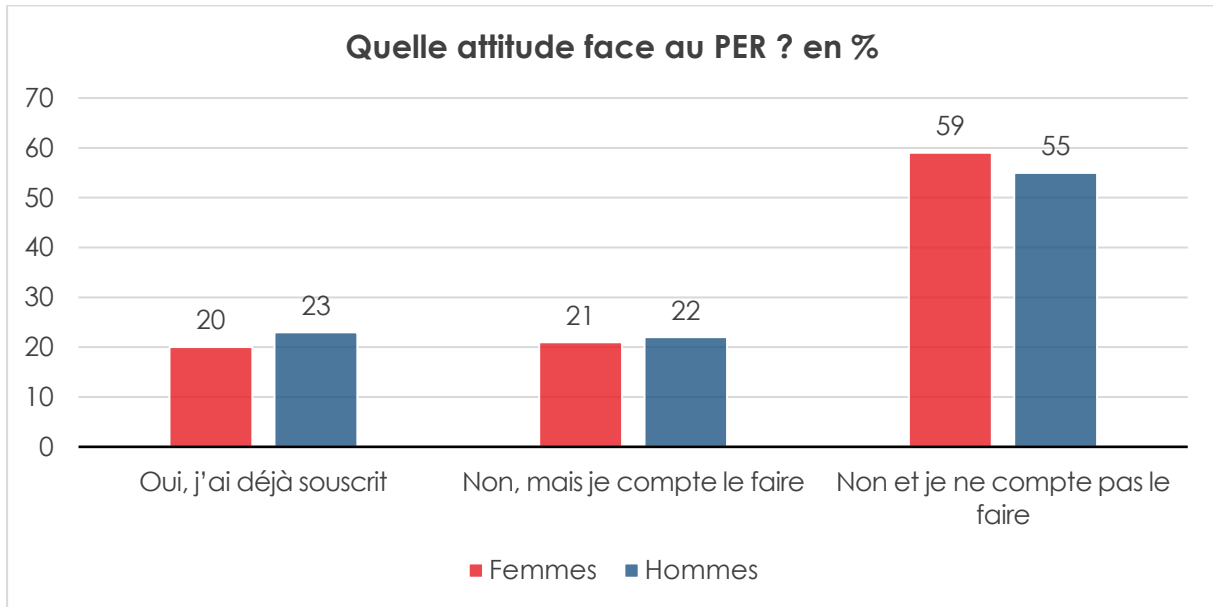
44 % des détenteurs d'épargne retraite, en France, tous dispositifs confondus et 45 % des détenteurs de produits d'épargne retraite individuels.



Cercle de l'Épargne - DREES

L'enquête 2024 AG2R LA MONDIALE-AMPHITÉA-CERCLE DE L'ÉPARGNE met en évidence que

45 % des hommes et 41 % des femmes auraient déjà souscrit un PER ou exprimé l'intention de le faire.

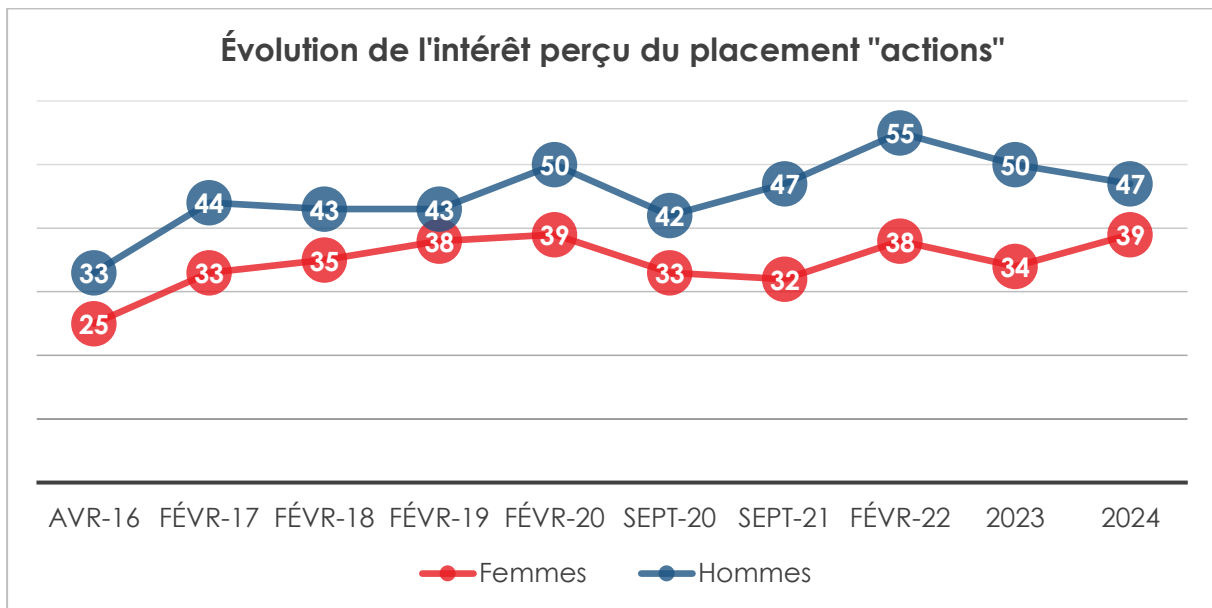


Enquête 2024 AG2R LA MONDIALE – AMPHITÉA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – CECOP – IFOP

ACTIONS, LES FEMMES DE PLUS EN PLUS INTÉRESSÉES

Les femmes seraient moins enclines à prendre des risques. Ce cliché correspond de moins en moins à la réalité. Il faut, en outre, prendre en compte le niveau de revenus pour apprécier la prise de risques. Au-delà de cette considération, les comportements sont en train de changer.

En 2024, la proportion de femmes prêtes à investir en bourse est de 39 % contre 47 % pour les hommes. En hausse de 5 points sur un an, l'intérêt des femmes pour le placement actions est à son plus haut niveau depuis 2016. Entre 2016 et 2024, la part des femmes affichant un regard positif sur l'investissement en bourse a crû de 14 points.



Enquêtes AG2R LA MONDIALE – AMPHITÉA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – CECOP – IFOP

La part de femmes parmi les investisseurs tend à s'accroître depuis le Covid. Elle a ainsi progressé de 4 points en 2020 d'après une enquête menée par l'OCDE. Cependant, les femmes demeurent minoritaires, ne représentant que 36 % des nouveaux investisseurs. La plus grande prudence des femmes et leur désir de privilégier des placements sûrs, illustrent sans surprise des capacités d'épargne plus faibles. Elle est par ailleurs moins marquée chez les jeunes générations. Le [baromètre 2022 de l'épargne et de l'investissement](#) de l'AMF relevait ainsi que si en moyenne, 48 % des femmes refusaient toute prise de risques (contre respectivement 36 % des hommes), elles ne sont plus que 36 %

parmi les sondées de moins de 35 ans appartenant aux CSP+. Quand 32 % des femmes se déclaraient prêtes à accepter un peu de risque, cette proportion grimpe à 47 % parmi les jeunes femmes appartenant au CSP+.

LES FREINS À L'ÉPARGNE CHEZ LES FEMMES

Les femmes ont longtemps été confrontées à des inégalités économiques et sociales qui ont façonné leurs comportements financiers. Bien que des progrès aient été réalisés, des disparités persistent en matière d'épargne et d'investissement. Ces différences sont, en premier lieu, le reflet de parcours professionnels divergents qui se répercutent sur le niveau de revenus et de patrimoine.

Malgré une participation professionnelle accrue et un niveau de formation plus élevé, les femmes subissent, encore en 2025, une répartition des rôles inégalitaire au sein de la société. En 2023, le taux d'activité des femmes âgées de 15 à 64 ans, qui était, en France, de 71,2 % en 2023, demeure inférieur de 5,6 points à celui des hommes. En outre, même si les pouvoirs publics tendent à agir pour réduire les écarts de salaires, ces derniers demeurent importants. En 2022, au sein de l'Union européenne, les femmes gagnaient, en moyenne, 13 % de moins que leurs homologues masculins. En France, l'INSEE relève un écart de salaire avoisinant les 15 % à temps de travail identique. Derrière cette moyenne, il convient de rappeler que ces pourcentages traduisent à la fois des choix de filières professionnelles et des durées de travail différents. Les femmes seraient ainsi pénalisées par leur sous-représentation dans les filières les plus rémunératrices telles les filières scientifiques et techniques où elles ne représentent que 25 % des effectifs.

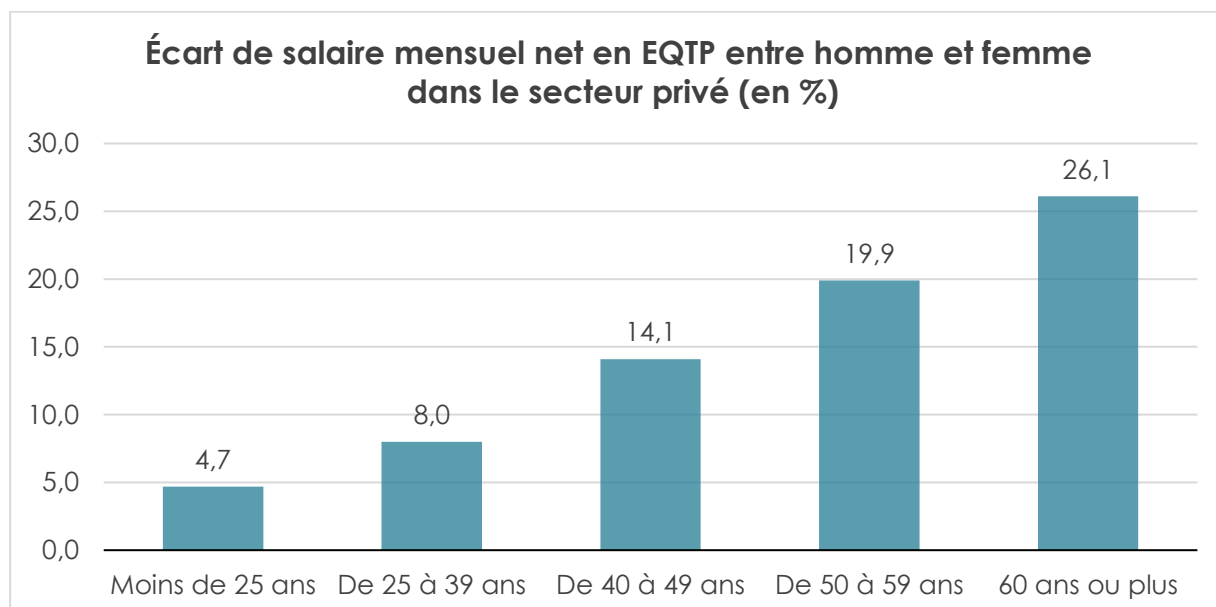
Les trajectoires professionnelles, et le recours plus important au temps partiel chez les femmes sont également à mettre en parallèle avec l'arrivée des enfants. Dans une note publiée en novembre 2024, le Conseil d'analyse économique (CAE) mettait en exergue l'effet prolongé de

l'arrivée du premier enfant sur l'écart de rémunération entre hommes et femmes. Il semblerait que les femmes gagnent en moyenne 38 % de moins au cours des dix années suivant la naissance de leur premier enfant et que ce retard ne soit jamais rattrapé, quand la paternité n'affecterait pratiquement pas les hommes. De fait, le CAE relève que la conciliation vie privée – vie professionnelle demeure une contrainte qui pèse davantage sur les femmes. Ces dernières sont plus fréquemment amenées à interrompre leur activité ou à réduire le nombre d'heures travaillées que les hommes. En outre, elles privilégient les secteurs d'activité, des professions, et des entreprises leur offrant une plus grande souplesse en termes d'horaires de travail ou qui sont moins exigeants en termes d'engagement professionnel.

L'INSEE fait un lien entre parentalité, volume de travail et salaire. Avec l'arrivée des enfants, les écarts homme/femme tendent à s'accroître fortement. L'écart de salaire entre femmes et hommes, en équivalent temps plein (EQTP), croît avec le nombre d'enfants : en 2021, il passe de 6,1 %, en moyenne, parmi les salariés du privé n'ayant pas d'enfant à 29,5 % pour les salariés de 3 enfants ou plus. En outre, l'INSEE relève que les écarts de salaires entre hommes et femmes tendent à s'accroître

avec l'avancée en âge. De 4,7 % chez les moins de 25 ans, l'écart de salaire mensuel net en EQTP passe à 8 % pour la tranche d'âge

supérieure (25/39 ans) puis à 14,1 % chez les quadragénaires et atteint 26,1 % pour les 60 ans et plus.



Cercle de l'Épargne - INSEE

L'évolution des structures familiales et la progression du nombre de familles monoparentales pèsent, par ailleurs, davantage sur les femmes. En 2020, les familles monoparentales représentaient près de 25 % des familles. Dans 82 % des cas, le parent en charge du ou des enfants est la mère. Or, en moyenne, les conditions de vie des familles monoparentales sont moins favorables que celles des couples avec enfant(s). La rupture conjugale entraîne en moyenne une baisse de niveau de vie de 20 % pour les mères et de 10 % pour les pères vivant avec leurs enfants après la rupture.

LES FRANÇAISES DIFFÈRENT-ELLES DE LEURS HOMOLOGUES EUROPÉENNES ?

Une étude menée en 2023 par Klarna Money Management Pulse à l'échelle européenne met en évidence que la part plus réduite de femmes parmi les investisseurs réguliers ne constituerait pas une exception française. Seules 24 % des femmes dans le monde investissent régulièrement quand la proportion d'investisseurs serait de 36 % chez les hommes. En Europe, la part des investisseurs féminins varie de 12 % en Grèce à 41 % en Suède et en Finlande.

Si les écarts entre hommes et femmes varient fortement d'un pays à l'autre, les premiers demeurent plus nombreux à investir que les secondes. La France, avec 21 % d'investisseurs réguliers parmi les femmes et 25 % parmi les hommes, s'illustre par un écart homme/femme limité. Cette faible proportion d'investisseurs en France (tous sexes confondus) tient au poids important des produits de taux et notamment à la grande diversité des produits d'épargne réglementés (Livret A, Livret de développement durable et solidaire, Livret d'épargne populaire...), ces derniers étant inexistant chez nombre d'États voisins. En outre, l'absence de fonds de pension, en France, constitue un autre frein à l'investissement long.

Selon une autre étude, menée par le cabinet de conseil McKinsey de 2022, 42 % des Européennes se déclarent réfractaires au risque, contre 34 % des hommes. Les Françaises investissent moins dans les actions que les Allemandes ou les Scandinaves. Alors que 50 % des Françaises privilégient les fonds communs de placement ou les ETF, seulement 23 % investissent dans des actions, contre 47 % des hommes. En revanche, les Norvégiennes et les Finlandaises affichent une exposition aux actions quasiment équivalente à celle des hommes (61 % contre 62 % en

Norvège, et même 61 % contre 59 % en Finlande).

Cette différence de comportement s'explique par un manque de confiance généralisé. En Europe, seules 33 % des femmes estiment avoir une situation financière maîtrisée, contre 46 % des hommes. En France, ce chiffre est encore plus bas, ce qui freine leur engagement dans l'investissement. Les Françaises, comme leurs homologues européennes, portent un regard négatif sur leur situation économique et financière. D'après l'étude précitée de l'AMF, en 2022, 47 % des femmes se disaient inquiètes quant à l'évolution de leur situation financière personnelle (20 % se disaient confiantes), contre 38 % des hommes (28 % d'entre eux se disaient confiants).

Le besoin de conseil et d'accompagnement en matière financière mis en évidence par l'enquête 2022 AG2R LA MONDIALE-AMPHITEA-CERCLE DE L'ÉPARGNE, plus assumé chez les femmes, n'est pas spécifique à la France. La nécessité de s'appuyer sur un professionnel avant de choisir un placement, affirmée par 54 % des Françaises est encore plus assumée à l'échelle européenne. Une étude menée par J.P. Morgan, réalisée en 2021, mettait ainsi en évidence que 64 % des femmes font appel à des conseillers financiers pour être rassurées, contre seulement 46 % des hommes.

* * *

*

Les choix d'investissement des femmes sont en premier lieu le miroir des inégalités de revenus et de l'inégale répartition des charges familiales au sein du couple. Il convient ainsi en premier lieu d'agir en amont, dès l'enfance à travers l'éducation afin de favoriser l'insertion professionnelle des femmes et faciliter leur accès aux

fonctions les mieux rémunérées. Les femmes tendent, en outre, à privilégier les placements prudents par manque de confiance en elles-mêmes et en leurs connaissances. Elles aspirent, davantage que les hommes, à être conseillées. Il est donc essentiel d'informer et d'accompagner les femmes dans leurs choix financiers, en leur proposant des solutions adaptées à leur profil de risque et à leurs objectifs.

Retrouvez les publications et toutes les informations concernant le Cercle sur notre site :
www.cerledelepargne.fr

Sur le site, vous pouvez accéder à :

- L'actualité du Cercle
- Les bases de données économiques et juridiques
- Les simulateurs épargne/retraite du Cercle

Le Cercle de l'Épargne, de la Retraite et de la Prévoyance est le Think Tank d'AG2R LA MONDIALE, présidé par Jean-Pierre Thomas et animé par Philippe Crevel.

Le Cercle a pour objet la réalisation d'études et de propositions sur toutes les questions concernant l'épargne, la retraite et la prévoyance. Il entend contribuer au débat public sur ces sujets.

Pour mener à bien sa mission, le Cercle est doté d'un Conseil Scientifique auquel participent des experts reconnus en matière économique, sociale, démographique, juridique, financière et d'étude de l'opinion.

Le conseil scientifique du Cercle comprend **Robert Baconnier**, ancien directeur général des impôts et ancien Président de l'Association Nationale des Sociétés par Actions, **Jacques Barthélémy**, avocat-conseil en droit social et ancien Professeur associé à la faculté de droit de Montpellier, **Nicolas Baverez**, Avocat associé chez August Debouzy, **Marie-Claire Carrère-Gée**, Conseiller maître à la Cour des comptes, ancienne Présidente du Conseil d'Orientation pour l'Emploi (COE), **Michel Cicurel**, économiste et fondateur du fonds La Maison, Président du directoire de la Compagnie Financière Edmond de Rothschild, **Jean-Marie Colombani**, ancien directeur du Monde et fondateur de Slate.fr, **Jean-Pierre Gaillard**, journaliste et chroniqueur boursier, **Philippe Georges**, président du conseil d'administration de la Caisse autonome nationale de la Sécurité sociale dans les mines (CANSSM), **Christian Gollier**, directeur de la Fondation Jean-Jacques Laffont-Toulouse Sciences Économiques, membre du Laboratoire d'Économie des Ressources Naturelles (LERNA) et directeur de recherche à l'Institut d'Économie Industrielle (IDEI) à Toulouse, **Serge Guérin**, sociologue, Directeur du Master « Directeur des établissements de santé » à l'Insee Paris, **François Héran**, professeur au Collège de France, ancien directeur de l'INED, **Jérôme Jaffré**, directeur du CECOP, **Florence Legros**, directrice générale de l'ICN Business School, **Christian Saint-Étienne**, Professeur émérite à la Chaire d'économie industrielle au Conservatoire National des Arts et Métiers, membre du Cercle des Économistes, **Jean-Marie Spaeth**, président honoraire de la CNAMTS et de l'EN3S et **Jean-Pierre Thomas**, ancien député et président de Thomas Vendôme Investment.

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez

Contact relations presse, gestion du Mensuel :

Sarah Le Gouez

01.76.60.85.39

slegouez@cerledelepargne.fr